



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Cotisation - inscription : la cotisation est obligatoire, elle donne accès aux installations et permet de bénéficier des prestations du club. L'inscription est individuelle et nominative. La cotisation n'est pas remboursable.

Forfait:

L'inscription est souscrite pour une durée d'une année. Les séances sont consécutives à jour et à heure fixe. Le forfait annuel comprend 36 séances, hors vacances scolaires (les dates de début et fin des forfaits annuels sont précisées sur la fiche planning et tarifs). L'inscription au forfait est annuelle et le règlement s'effectue en une fois; différentes possibilités d'encaissement sont proposées.

Tout changement d'horaire doit être validé par l'accueil uniquement ou sur proposition de l'enseignant.

Récupération:

Toute absence doit être signalée au plus tard 24h avant la séance, pour bénéficier de récupération.

Vous êtes malade, en vacances, en déplacement professionnel ou scolaire : vous avez la possibilité de récupérer 5 séances par forfait annuel. Ces récupérations se font en fonction des places vacantes et sur le trimestre en cours.

1^{er} trimestre : septembre à décembre ; 2^e trimestre : janvier à mars ; 3^e trimestre : avril à juin.

Annulation

En complément du prix des forfaits annuels, vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation facultative. Pour bénéficier de cette assurance annulation, la licence fédérale est obligatoire. Comme toute assurance, il y a des restrictions sur les prises en charge et des plafonds de garantie. Un exemplaire des conditions de l'assurance annulation est mis à votre disposition en téléchargement et est affiché à l'accueil. En dehors de cette assurance annulation, aucune demande de remboursement, pour quelques raisons que ce soit n'est possible. Vous avez la possibilité de refuser l'assurance annulation et de renoncer de ce fait à toute demande de remboursement.

Dans tous les cas, et pour quelque raison que ce soit, les frais de dossier seront conservés.

Carte de 10 heures

Les cartes de 10 h, en complément d'un forfait ou non, ne peuvent être utilisées que pour des heures isolées. Les cartes sont ni remboursables ni cessibles.

Validité des cartes : 31 août au 31 juillet de l'année suivante.

Animations - stages - compétitions :

Les inscriptions aux animations, aux stages et aux compétitions sont fermes, ne donnent lieu à aucun remboursement et peuvent être reportées à condition que le Poney Club soit prévenu 24 heures avant. Les animations, stages et compétitions doivent être réglés à l'inscription. La réservation ne sera effective qu'après le règlement effectué.

Tout stage entamé est dû

Inscription et paiement en ligne

En vous enregistrant sur le web, vous avez la possibilité de vous inscrire et de payer en ligne vos perfectionnements et vos stages. Nos adresses : e-mail poneyclubduparc@gmail.com ; site web : www.poneyclubmaisonslaffitte.ffe.com

Licence /Assurance individuelle accident :

Pour pratiquer l'équitation, la licence fédérale est obligatoire.

Lors de son inscription, le cavalier désirant pratiquer la compétition, doit fournir un certificat médical portant la mention "apte à la pratique de l'équitation en compétition" et présenter ou prendre une licence fédérale qui donne la possibilité

- d'une assurance dans tous les centres affiliés de France
- de passer des examens fédéraux
- de participer à une dynamique sportive

La licence n'est pas remboursable, les conditions d'assurance de la licence sont détaillées sur la licence ou disponibles sur www.ffe.com.

Accident au cours de la pratique :

Une déclaration d'accident doit parvenir à la compagnie d'assurance dans les 5 (cinq) jours suivant l'accident (joindre le certificat médical). Cette déclaration est faite par le club.

Réclamations et suggestions

Tout cavalier désireux de présenter une réclamation ou une suggestion qu'il estime motivée et justifiée concernant les prestations équestres peut le faire. Se référer au règlement intérieur.

Conditions de vente sur le site Internet du club « KavalogWeb »

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres.

Sécurisation : le site bénéficie d'un système de paiement sécurisé

Validité : les offres sont valables pendant leur présence sur le site.

Validation : Lorsque vous validez le processus de commande, vous déclarez accepter celle-ci ainsi que l'ensemble des présentes conditions générales de ventes, pleinement et sans réserve. Les données enregistrées par le club constituent la preuve de la transaction passée entre le club et son client. Les données enregistrées par le système de paiement sont la preuve des transactions financières.

Prix : les prix indiqués en € sont réputés nets, hors frais de port, s'il y a lieu. Ils peuvent être modifiés à tout moment sans préavis, le tarif en vigueur étant celui existant au jour de la commande. Les commandes passées sur le site web sont payables en € uniquement, par carte bancaire.

Confidentialité de vos données : Le club apporte un soin particulier à la protection de vos données et met en oeuvre les moyens pour respecter ses engagements. Conformément à la Loi informatique et Liberté du 6/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, il suffit de prendre contact avec le club par e-mail à l'adresse «poneyclubduparc@gmail.com» ou selon le cas de modifier vous même certaines informations sur le site.

Litige / droit applicable: Le club est à votre disposition pour régler les éventuels litiges, au mieux et à l'amiable. Dans le cas contraire, vous pouvez envoyer votre réclamation par courrier recommandé à notre adresse Poney Club du Parc, 5 avenue du Général Foy, 78600 Maisons-Laffitte. Dans le cas où le litige ne pourrait être réglé à l'amiable, le tribunal compétent est celui dont dépend le siège du club.

Consignes / recommandations :

Tenue du cavalier :

La tenue du cavalier doit être correcte. Le port de la bombe 3 points et de bottes, boots et mini-chaps, ou pour les plus petits à shetland des chaussures fermées, est obligatoire. Le port du casque est obligatoire. Il doit être porté afin de constituer une protection effective pour le cavalier et être conforme à la norme NF EN 1384.

Cours :-Bébé poney (18 mois à 3 ans) : 20 minutes de pratique, 40 minutes de préparation, soins et théorie

- Baby (4 à 6 ans) : 30 minutes de pratique

- A partir de 6 ans : 60 minutes de pratique, 10 minutes de soins (prévoir 15 minutes de préparation avant)

Le cavalier doit être présent au minimum 15 minutes avant le cours pour assurer les soins et s'occuper de sa monture. Prévoir 15 minutes après le cours pour assurer les soins et ranger le matériel.

L'heure de cours, de perfectionnement ou de stage correspond à la prise en charge des cavaliers par leurs enseignants.

Début des cours : 28 août 2017

Fin des cours : 1 juillet 2018

Hors vacances scolaires.

En cas d'intempéries climatiques majeures (tempête, verglas, neige,...), la société PONEY EVASION se réserve le droit de reporter ou de modifier les activités prévues (cours, stages, animations)

Matériel et installations :

Il est demandé aux cavaliers de veiller à la propreté et au bon état du matériel et des installations et de laisser le harnachement, mis à leur disposition, propre et en bon état.

Panneaux d'affichage :

Ils se trouvent à l'entrée du Poney Club et à l'accueil.

Ils donnent des informations générales sur le club. Penser à les consulter régulièrement !

Principales consignes de sécurité :

- Il est formellement interdit de fumer dans toute l'enceinte du club autant à l'intérieur des bâtiments qu'à l'extérieur.

- Veiller à ce qu'aucun objet (poussette, vélo etc..) n'encombre les allées empruntées par les chevaux.

- Les chiens doivent être tenus en laisse.

- Ne rien laisser d'apparent ou de valeur dans les voitures.

- Aucun jeu de ballon ni comportement risquant d'effrayer les chevaux n'est autorisé dans l'enceinte de l'établissement.

-Les cavaliers mineurs ne sont sous la responsabilité de l'établissement équestre que durant l'heure de cours, le temps de préparation de l'équidé et le retour à l'écurie, soit un quart d'heure avant la reprise et un quart d'heure après le cours.

Les cavaliers et/ou responsables légaux s'engagent à respecter les articles du règlement intérieur. Celui-ci est affiché au club et disponible en téléchargement sur le site internet.

Je déclare, M, Mme, Melle (*)..... avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente des prestations équestres, du règlement intérieur, des conditions d'assurance de la licence et des conditions de l'assurance annulation et des possibilités qui lui sont données de souscrire des garanties complémentaires et ce en conformité à l'article 38 de la loi 84610 du 16 juillet 84, puis celle du 13 juillet 92. Un exemplaire des conditions de vente, du règlement intérieur et un exemplaire des conditions d'assurance sont mis à ma disposition sur simple demande.

*l'intéressé ou le représentant légal pour les mineurs.

Fait à Maisons-Laffitte, le

Signature :

Refus de l'assurance annulation :

J'ai pris connaissance des conditions de vente et je refuse l'assurance annulation et renonce, de ce fait, à toute demande de remboursement pour quelque raison que ce soit (maladie, accidents...).

Signature :